BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE. . . . . .10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675
EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 41 — EDMONTON, JEUDI, 5 AOUT, 1915 — FONDE EN 1905

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE DANS LA SASKATCHEWAN

I

L'article 177 de la loi scolaire en Saskatchewan autorise l'enseignement du français et des idiomes étrangers, à l'école primaire, dans des termes absolument identiques à ceux de l'article 136 de la loi de l'Alberta. Les deux textes sont empruntés à une ancienne ordonnance des Territoires du Nord-Ouest, incorporée dans les statuts des deux provinces lors de leur création, en 1905.

J'ai fait précédemment l'analyse de ce texte. Rappelons-en brièvement les dispositifs.

Le premier paragraphe pose en principe que tout l'enseignement doit être donné en anglais : "All schools shall be taught in the English language". Les commissions scolaires sont autorisées à établir un cours primaire en français : "a primary course... in the French language".

Le deuxième paragraphe permet l'enseignement d'une autre langue que l'anglais, pourvu que cet enseignement soit donné par un instituteur compétent, ce qui est fort bien, et que ce cours spécial ne nuise en rien à l'enseignement général donné par l'instituteur en charge de l'école, conformément aux règles posées par le ministère de l'Instruction publique, ce qui est plus dangereux.

Le troisième paragraphe met les dépenses supplémentaires nécessitées par ce cours particulier à la charge exclusive des parents qui le réclament pour leurs enfants. Il autorise la commission scolaire à imposer à ces parents une taxe spéciale qui doit couvrir toutes ces dépenses.

Dans les deux provinces, les règlements du ministère interdisent ce cours de langue avant trois heures de l'après-midi. Or les écoles ferment à quatre heures et les mêmes règlements portent que la demi-heure consacrée à l'instruction religieuse doit également être prise sur la dernière heure de classe. Ceci réduit à une demi-heure la part faite à l'enseignement des idiomes étrangers, à moins que les parents ne préfèrent sacrifier l'enseignement de la religion à la conservation de la langue.

* * *

Cette façon d'acculer les gens à l'alternative de sacrifier leur foi ou leur langue maternelle est caractéristique : elle peint à merveille l'hypocrisie qui a trop souvent marqué la domination anglo-saxonne. A peu près disparue des pays où l'Anglais moderne et civilisé s'est enfin décidé à conformer ses actes à ses multiples professions de foi libertaires, cette hypocrisie règne en maîtresse dans le Canada anglais. Elle donne une saveur d'amère ironie et un relent de mensonge écoeurant aux phrases grandiloquentes de nos politiciens sur le devoir des Canadiens de verser leur sang et de prodiguer leur or afin de délivrer du joug teuton les "petites nationalités" de l'Europe, de faire triompher la liberté, d'anéantir la force brutale et la domination des forts sur les faibles.

Les nombreux contribuables d'origine étrangère, attirés au Canada par les peintures idylliques de la liberté que leur offrent les lois anglaises, protestent contre les entraves d'un texte de loi et d'une réglementation qui leur imposent l'engagement d'un instituteur spécial et une dépense additionnelle considérable s'ils veulent assurer à leurs enfants un enseignement fort incomplet de leur idiome maternel.

M. Boyle, ministre de l'Instruction publique de l'Alberta, et M. Scott, premier ministre de la Saskatchewan, ont témoigné récemment que ces restrictions onéreuses ont suffi jusqu'ici à empêcher les Canadiens d'origine étrangère de se prévaloir des avantages fictifs que la loi leur offre. L'un et l'autre ont d'ailleurs ajouté que ces restrictions imposées par les deux derniers paragraphes des articles 136 de la loi de l'Alberta et 177 de la loi de la Saskatchewan ne s'appliquent pas à l'enseignement du français.

J'ai démontré suffisamment, je crois, qu'interprété par des légistes retors, ennemis du français ou esclaves du jingoïsme anglicisateur, l'ensemble de ces textes fournirait les arguments et les armes nécessaires pour réduire l'enseignement et surtout "l'usage" du français à l'école à des proportions plus restreintes encore que celles autorisées par l'odieux règlement No XVII de l'Ontario.

* * *

Les anglicisateurs de ces deux provinces ne cachent guère leurs desseins. A Edmonton, ils ont imposé au ministère Sifton la fameuse motion Michener. A Régina, ils ont fait échec à une tentative du ministère Scott, qui voulait élargir le texte de la loi.

En mai dernier, le premier ministre saisissait la Législature d'un projet d'amendement dont l'objet était de permettre aux commissions scolaires d'utiliser les services des instituteurs réguliers pour faire donner le cours de langue étrangère autorisé par l'article 177, sans toutefois étendre davantage les cadres de cet enseignement. Cette modification eût permis aux contribuables et aux pères de famille de jouir, sans dépense additionnelle, du maigre privilège que la loi leur accorde. Rien de plus équitable et de plus rationnel.

Mais les chevaliers de l'anglo-saxonisme, telles les oies du Capitole, veillaient. Le 26 mai, la "Province", de Régina organe du parti conservateur, dénonça "cette nouvelle tentative insidieuse de reconnaitre l'enseignement bilingue"—"one more wedge in the di- "rection of bi-lingual schools".—"Ceux qui croient à l'usage ex- "clusif de l'anglais à l'école publique", ajoutait le journal conser- "vateur, "doivent combattre cet amendement à mort."—"C'est une "attaque délibérée et lâche contre le système des écoles publiques. "Cette attaque est subtilement et habilement déguisée ; mais elle "est aussi dangereuse que le serait la reconnaissance avouée que "l'allemand, l'autrichien (sic), le galicien "ou le français" ont les "mêmes droits que l'anglais dans notre système d'écoles publiques."

* * *

Les anglicisateurs de l'Ouest, comme ceux de l'Ontario, ne se gènent nullement, on le voit, pour réduire le français au rang des langues étrangères et proclamer que l'anglais est la seule langue officielle du Canada. Du reste, leur barbarie en matière de langues est aussi grossière, aussi béotienne, que leur ignorance de l'histoire et de la constitution du Canada. Ils parlent de l'allemand et de l'autrichien comme de deux langues différentes. Ils ignorent sans doute aussi que ceux des habitants de la Galicie qui, mieux traités par les Allemands d'Autriche que par les Anglo-Saxons du Canada, n'ont pas adopté la langue allemande—et c'est la forte majorité—parlent un dialecte slave auquel le Tsar de Russie d'une part et l'Empereur d'Autriche de l'autre viennent de promettre la reconnaissance officielle que leur refusent les champions de la "liberté britannique" au Canada.

Le journal tory, dans sa colère noire, déchire le voile d'hypocrisie qui recouvre la législation apparemment libérale octroyée aux colons d'origine étrangère. "A présent, dit-il, l'instituteur régulier "est de préférence anglais, parce que tout l'enseignement doit se "donner en anglais." Si l'amendement suggéré est adopté, les contribuables d'origine étrangère, s'ils forment la majorité d'un district scolaire, emploieront de préférence un instituteur de leur race, qui enseignera à leurs enfants, sans frais supplémentaires, leur idiome maternel. Quel crime ! Quelle brèche à la kultur saxonne !

Du reste, le ministère libéral a déjà donné des preuves de sa perversité anti-patriotique : "Now we have the explanation of why "(sic) the Scott government is employing German school inspec- "tors, FRENCH school inspectors, Roumanian school inspectors, "and so forth."

Ces valeureux défenseurs de la langue de Shakespeare la maltraitent singulièrement. Que ne commencent-ils par apprendre à la parler et à l'écrire convenablement avant de l'enfoncer dans la gorge des autres ? Continuons à citer celui-ci.

"Le ministère Scott met délibérément à l'enchère les suffrages "des électeurs d'origine étrangère. Il trahit les habitants de lan- "gue anglaise de la Saskatchewan. Pour s'assurer un avantage "électoral, il va permettre que l'école publique, ce vaste creuset "dans lequel les enfants des immigrants sont canadianisés, se sec- "tionnalise afin de permettre la perpétuation dans cette province "des langues étrangères et des idéaux étrangers."

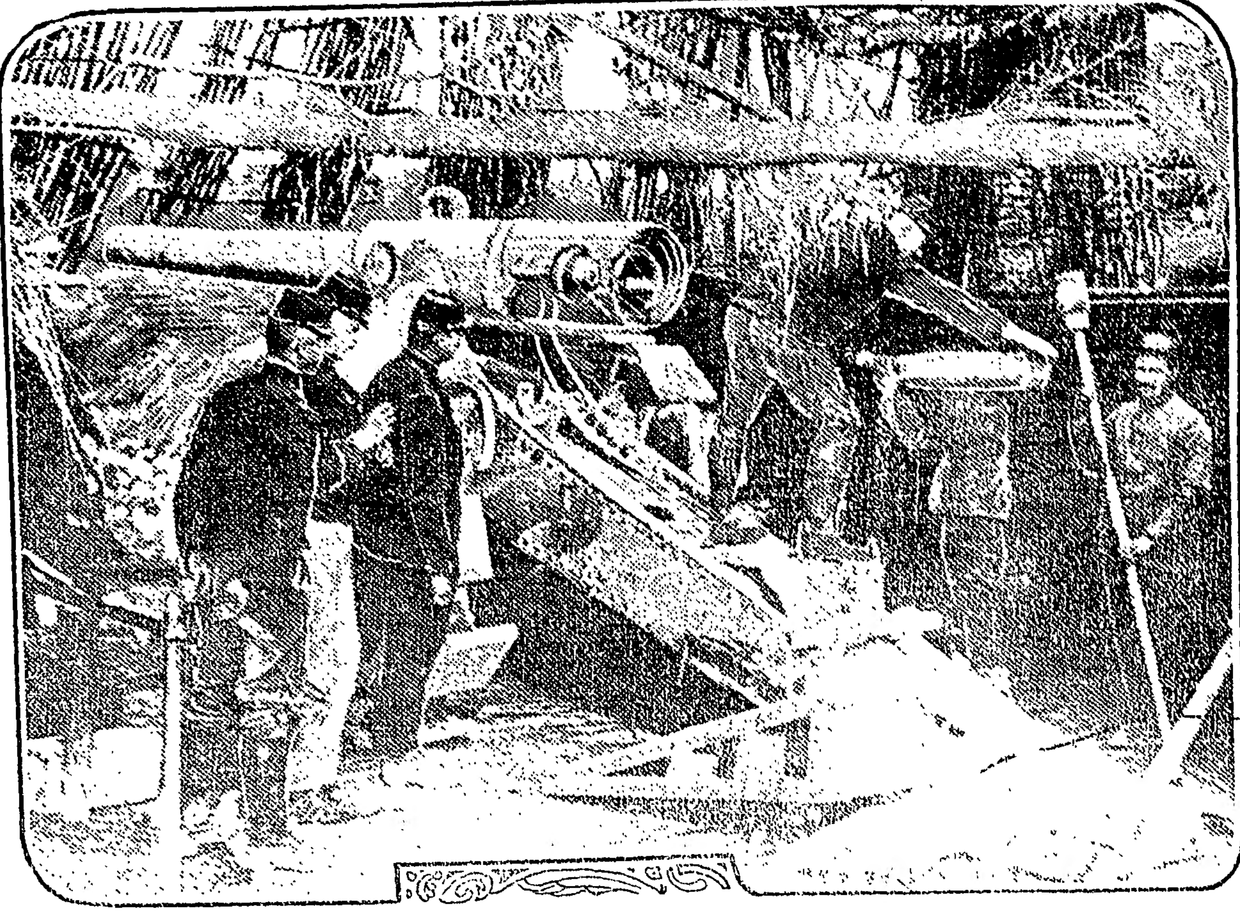
Faut-il mettre au compte de l'enseignement des écoles publiques dites nationales cette lourdeur de style et cette emphase de langage?

II

L'appel frénétique de la feuille tory de Régina a trouvé des échos en dehors de sa province et de son parti. Le journal libéral le plus important de l'Ouest, la "Free Press", de Winnipeg, s'est empressé de *répéter* le cri d'alarme de l'anglo-saxonnisme.

Dans un premier-Winnipeg du 1er juin, l'organe du ministère Norris affirmait que si la mesure proposée par M. Scott pouvait même laisser soupçonner un accroissement de privilèges pour l'enseignement bilingue, l'opposition conservatrice avait toute raison de la combattre avec la dernière énergie. "There must be less, not more, bi-lingualism in Western Canada". Il partait de ce principe de liberté britannique (!) pour retourner les cartes contre le régime d'enseignement bilingue autorisé au Manitoba par le ministère Roblin, plus large, disait-il, que celui pratiqué dans la Saskatchewan. Il reconnaissait, en passant, que les Canadiens-français ont, dans la province voisine, "certains droits". Naturellement, il passait sous silence les droits encore plus positifs des Canadiens-français du Manitoba. Il dénonçait les ravages exercés par la propagande "cléricale et nationaliste" : l'emploi d'instituteurs non anglais, la multiplication des écoles bilingues, la fondation d'écoles de formation pédagogique pour les Ruthènes à Brandon, pour les Polonais à Winnipeg, "et d'une école normale française à Saint-Boniface." Les instituteurs formés dans ces écoles, affirmait-il, "ne sont pas compétents à enseigner l'anglais"—"Le pierre de "touche du système bilingue, c'est l'enseignement de l'anglais. "Si ce système ne produit pas des élèves qui parlent l'anglais cor- "rectement et idiomatiquement"—c'est-à-dire mieux que les trois-quarts des magistrats, des législateurs, des avocats, des journalistes et des hommes d'affaires anglo-canadiens—"le bilinguisme a "fait faillite. La seule alternative d'un système bilingue qui ne "réussit pas, c'est un système unilingue qui *ne manque* pas son but"—c'est-à-dire l'anglicisation parfaite de tous les Canadiens à qui une providence marâtre n'a pas donné l'insigne privilège de naître anglo-saxons ou tout au moins anglophones.

Suite à la page 3



SUR LE FRONT
Un canon français de gros calibre, dissimulé avec art, derrière des branches d'arbres entrelacées, région de St-Aubin.

PROPOS D'UN FRANCAIS

Comment lire les Journaux

L'intérêt que nous prêtons aux journaux est subordonné à l'importance plus ou moins grande des événements en cours ; aussi n'ont-ils jamais été plus impatiemment attendus, plus avidement lus, plus longuement commentés.

Nous voulons être renseignés au jour le jour et heure par heure sur les plus menus détails du grand drame qui se déroule là-bas. Ce besoin d'informations rapides ne va pas sans danger. L'histoire, a-t-on dit, est presbyte : elle ne voit bien que de loin. Les récits hâtifs que l'on nous sert quotidiennement sont donc sujets à revision et nous ne devons les accepter qu'avec certaines réserves. Il ne nous est cependant pas défendu de faire du journalisme, en attendant que nous puissions faire de l'histoire.

A notre époque d'instruction universelle, tout le monde lit les feuilles publiques. Il ne faudrait pas se hâter d'en conclure que nos contemporains sont plus éclairés, mieux armés pour la vie que ne l'étaient leurs ancêtres ; d'abord, parce que leurs conseillers et nouvellistes ne sont pas infaillibles, et ensuite, parce qu'il y a un nombre prodigieux de lecteurs qui ne comprennent pas leur journal...

Ne vous récriez pas : savoir lire est une chose à la portée de tous et qui s'apprend dès l'âge le plus tendre; savoir lire un journal est une autre chose beaucoup plus difficile et qui demande une certaine dose de jugement.

En comparant actuellement les journaux d'Europe et les nôtres, l'excessive sobriété des premiers pour tout ce qui touche aux opérations militaires fait un singulier contraste avec le copieux reportage des seconds. Si le degré d'information se mesure au nombre des colonnes que l'on remplit, il est incontestable que nous tenons la tête.

La presse française se contente à peu près uniquement des maigres communiqués officiels, lesquels passent inaperçus chez nous. Le grief que l'on fait aux communiqués officiels, c'est qu'ils sont bien succincts et ne disent pas grand chose. D'accord, mais l'essentiel est qu'ils constituent une source digne de foi. A quoi sert de lire un récit détaillé qui parle à l'imagination, s'il ne repose sur aucun fondement ?

Les états-majors sont seuls en mesure de savoir dans le plus bref délai ce qui se passe. Pour une raison d'intérêt supérieur, ils peuvent ne pas livrer au public toute la vérité ; mais le reporter le plus audacieux est impuissant à contrecarrer leurs visées à supposer que ses renseignements personnels le lui permettent. La censure n'est pas une institution fictive ; elle fonctionne chez tous les belligérants et chacun en use à son profit.

Sauf de très rares exceptions, les correspondants des agences et des journaux ne sont pas tolérés sur le théâtre même des hostilités. Ils opèrent assez loin de la ligne de feu et n'ont aucun contact direct avec les combattants. Ils recueillent leurs notes et impressions de la bouche des blessés qu'on ramène du front, des militaires qui vont et viennent, des civils rencontrés au hasard du chemin. On comprend qu'il s'y mêle plus de vagues rumeurs et de *racontars* fantaisistes que d'informations de première main ; mais tout cela constitue matière à remplir des colonnes ; c'est ce que la presse de ce continent appelle assez improprement des nouvelles.

Et Dieu sait ce qu'elle en absorbe quotidiennement, de ces soi-disant nouvelles ! Elle imprime pêle-mêle les dépêches de toute provenance et de tout caractère, sans s'inquiéter des invraisemblances et des contradictions patentes. Ajoutez à cela l'inévitable exagération, qui n'est pas son *moindre* défaut. Sans compter que l'occasion qui s'offre d'exploiter la crédulité de la foule est par trop tentante, et que des gens sans scrupule ne se font pas faute de lancer de temps à autre des canards sensationnels.

Au lecteur de chercher sa voie au milieu de ce chaos, de démêler le vrai du faux, d'y voir clair s'il le peut, de se former une opinion s'il l'ose. Quand je vous dis que la lecture des journaux est un art très difficile !...

Un grave reproche que l'on doit faire encore à la presse de ce pays,—il a été maintes fois signalé mais il est nécessaire de le répéter encore—c'est l'idée complètement fausse qu'elle donne de la guerre en attribuant aux troupes britanniques un rôle et une importance tout à fait hors de proportion avec la réalité. Ne croirait-on pas, à lire certaines feuilles, que c'est l'Angleterre qui tient en respect les hordes germaniques le long des 600 milles que couvre la ligne de bataille, et qu'elle reçoit tout au plus un coup de main de quelques poignées de Belges et de Français ?...

La vérité est toute autre, comme l'on sait. Le corps expéditionnaire du maréchal French ne représente qu'une armée, et non la plus considérable, des dix ou douze armées que commande le généralissime français. La petite Belgique accomplit un effort relativement bien supérieur. Quant à la valeur militaire et aux actes d'héroïsme, le moins qu'on puisse dire, c'est que les soldats de Kitchener n'en détiennent pas le monopole; les poilus de Joffre sont de taille à leur *rendre des* points.

Nous comprenons que les nécessités d'une campagne de recrutement encourent une large part de responsabilité dans ces rapports exagérés, mais ce n'est peut-être pas une excuse suffisante pour égarer l'opinion et semer des germes de préjugés.

A ce compte, direz-vous, si nos gazettes nous mystifient de la sorte, mieux vaut les délaisser complètement.

Elles nous trompent, c'est vrai, mais elles nous rendent bien aussi quelques services: que saurions-nous sans elles ? Et puis, elles ne font guère de dupes que parmi les inexpérimentés, ceux qui ne les abordent pas dans les dispositions voulues.

Il faut lire les journaux avec un esprit critique, attribuer aux différentes matières l'importance qu'elles méritent, rejeter sans pitié ou n'accepter que sous réserves tout ce qui paraît suspect, se tenir en garde contre la sensation, enfin ne jamais se départir du bon sens et du sang-froid. Il ne faut pas se laisser influencer outre mesure par le prestige de la nouvelle *imprimée, ni même* de l'article signé d'un nom connu ; Il faut savoir penser sans le secours de son journal et contre son journal, au besoin. Il est dangereux de s'attacher exclusivement à un seul journal et d'ignorer systématiquement les autres. L'homme intelligent et libre veut se former une opinion par lui-même, il consulte à droite et à gauche, il pèse le pour et le contre, il ne condamne jamais sans avoir entendu. L'homme d'un seul journal est presque toujours un esprit étroit.

Suite à la page 2

-:- Nouvelles de la Guerre -:-

LUNDI 2 AOUT 1915

Des nouvelles officieuses reçues de Petrograd annoncent que l'évacuation de Varsovie s'effectue avec calme et dans un ordre parfait.

L'armée russe couvre sa retraite avec d'importants combats d'arrière-garde qui infligent des pertes sérieuses à l'ennemi.

Le ministre de la guerre russe déclare que les allemands envoient sans arrêt des renforts importants en Pologne pour tenter l'encerclement de l'armée russe. Deux corps d'armée opérant en Belgique, le 51ème et le 58 ème, sont arrivés récemment sur le front de l'est.

D'après des informations officielles il y a actuellement sur le front russe 70 corps d'armée allemands plus la plus grande partie de l'armée autrichienne, et plusieurs corps d'armée turcs opérant dans le Caucase.

En Belgique les troupes britanniques par d'énergiques contre-attaqués ont pu reprendre une partie des tranchées qui leur avaient été enlevées vendredi par les allemands, qui avaient réussi à avancer sur un front de 500 verges.

Les aviateurs français ont bombardé avec succès plusieurs points allemands d'une grande importance stratégique. Les engagements d'artillerie continuent avec une grande intensité sur la plus grande partie du front. Pont-à-Mousson a de nouveau été bombardé, un obus est tombé sur l'ambulance américaine, établie dans cette ville, tuant un infirmier et en blessant gravement un autre.

L'armée du maréchal Von Hindenberg, qui menaçait les lignes de communication russes au nord-est de Varsovie, a été entravée dans sa marche. Par contre l'armée de Von MacKenzen, au sud, s'est avancée jusqu'au delà de Cholm, menaçant gravement l'armée russe au sud-est de la capitale polonaise.

A l'occasion du premier anniversaire de la guerre, l'impression prévalante à Paris, à Londres et à Petrograd est que la guerre durera très probablement encore pendant un an et peut-être davantage. Les revers des Russes ne créent nulle part de découragement; chez tous les Alliés on est plus que jamais décidé à ne déposer les armes que lorsque l'Allemagne sera écrasée. Partout les préparatifs sont activement poussés pour une nouvelle campagne d'hiver.

Sir Robert Borden, actuellement à Paris, a été fait Grand Croix de la Légion d'Honneur.

MARDI 3 AOUT

Un sous-marin britannique a détruit des navires turcs dans la mer de Marmara et fait sauter le pont reliant Galata à Stamboul, deux quartiers importants de Constantinople.

L'abandon du chemin de fer Lublin-Cholm, par les Russes, est annoncé officiellement à Petrograd.

Soissons et Arras ont de nouveau été bombardés. Dans les Vosges, les Français ont capturé plusieurs tranchées allemandes depuis le 1er août.

Les combats de la semaine dernière aux Dardanelles ont été désastreux pour les Turcs ; durant cette période plus de 90.000 blessés ont été évacués sur Constantinople, dont toutes les mosquées ont été transformées en hôpitaux.

MERCREDI 4 AOUT

Le Gouverneur-général russe de Varsovie est toujours à son poste. On entretient l'espoir à Varsovie de ne pas abandonner cette ville, pour peu que les lignes tiennent encore pendant une semaine.

300.000 Allemands, sous le commandement du général Von Gallwitz, se ruent dans la direction de Vyskoff, dans l'espoir de couper la voie ferrée Varsovie-Petrograd. Cette armée est formée de troupes fraiches et munie d'un grand nombre de canons.

Les progrès des Italiens sont satisfaisants, bien qu'aucun combat décisif n'ait eu lieu récemment.

Une jeune couturière Alsacienne de Strasbourg, Anna Muller, a été condamnée à 3 mois le prison, par un conseil de guerre allemand, pour s'être fiancée à un lieutenant français blessé et prisonnier en Allemagne.

Les réservistes italiens appartenant aux classes de 1888 à 1885 ont été appelés sous les drapeaux.

Le Général Botha, parlant à un banquet donné en son honneur au Cap, a dit avoir découvert une carte allemande basée d'après "le traité de paix qui devait être signé à Rome qui 1916", cette carte indiquait comme devant faire partie de la "Plus Grande Allemagne", tout le territoire du continent africain situé au sud de l'équateur, à l'exception d'un étroit espace indiqué comme "Réserve Boer."

"COIN FEMININ"

TENIR, DURER...

Et voici que commençent, avec les premiers jours du mois de l'année que l'on avait accoutumé d'appeler le glorieux août, les anniversaires de tristesses et de sang, de foi et d'espérance.

Une année !... Et le mot d'ordre qui continue de nous arriver, venant de ceux qui auraient le droit de se dire las, épuisés, reste le même : tenir, durer. Depuis des jours et des jours, il stimule les énergies défaillantes, il relève, il redresse, il a contrib à cette magnifique éclosion de la volonté dans un temps de vouloir veule, relaché.

Par la vertu des lèvres qui l'ont prononcé, le mot volonté a repris son prestige en affirmant la valeur intrinsèque qu'il représente : une valeur surhumaine créatrice de victoire. Le malentendu même que trop généreusement, nous établissions entre "volonté" et "volontaire" s'est évanoui à la lumière de la réalité. "Etre volontaire c'est aller au but qui nous plait de tout l'élan de notre nature, avoir de la volonté c'est asservir cet élan. "La formule est exacte. Nous le voyons admirablement mise en oeuvre le long de ce Front frémissant de tous les instincts de la race, et cependant discipliné, tendu sous l'effort raisonné. Plus efficace que toutes les leçons de culture morale, l'exemple est venu de là et a porté ses fruits puisque, durant une année, on a vu spectacle sublime : des femmes offrant le meilleur d'elles pour le salut de tous...Il en est qui en sont mortes. Ce sont les douloureuses martyres de l'angoisse, les victimes du vouloir débile, et la mort de celles-là—achetant la victoire, telle une mort de soldat—fut encore une leçon. "La plus grande preuve d'amour que ous pourrez me donner écrit un officier de chasseurs à sa mère et à sa jeune femme, c'est de vivre, de vouloir durer malgré tout !"

Jamais, donc, la nécessité d'une volonté bien trempée, ferme, inébranlable n'aura été plus évidente. Et c'est pourquoi, jour à jour, nous devons constamment nous entraîner à dresser en nous cette volonté génératrice d'énergie aux heures sombres, aux moments critiques. Car ce serait une erreur de croire qu'il nous suffira de "vouloir", à l'approche de l'épreuve, pour demeurer égale à soi-même. Aucun édifice ne s'élève spontanément. La volonté collective d'une nation peut créer l'élan d'énergie qui soutient la masse entière ; si nous retombons aux conditions normales de la vie, l'effort individuel ne relève plus que de la personnalité qui l'a imprimé.' Et celui-ci aura la valeur de celle-là.

Pour acquérir la volonté, cette clef du succès, nous devrons en faire naître le désir en nous; puis ce désir nous l'entourerons de tous les soins que réclame le germe pour se développer. L'un des nombreux disciples de Barrès préconise, pour le developpement de la volonté, la pratique du petit sacrifice quotidien librement consenti. Cela nous rappelle l'enseignement des petites mortifications, au couvent. Appliqué à l'éducation de la volonté, le moyen n'est pas aussi enfantin qu'il parait au premier examen. Celles d'entre nous qui ont continué dans la vie l'entrainement commencé au pensionnat savent ce que signifient, à tous les points de vue du perfectionnement moral, la petite victoire remportée quotidiennement sur soi-même. Défions-nous cependant d'obéir à notre fantaisie, et pour cela imposons nous, de façon bien définie, l'effort que nous aurons à accomplir durant la semaine, durant le mois. Sa répétition assouplira ce qui en nous s'insurge contre la monotonie: ce sera la première victoire de la volonté, victoire infime, si vous voulez, et laquelle cependant nous donnera cette sensation indéfinissable du meilleur que l'on sent germer en soi, et qui est la plus pure joie intime. D'autres victoires suivront, de plus grandes, de plus parfaites. Elles nous rapprocheront, méritantes, de Celui qui est la source de toute volonté et de tout sacrifice et nous saurons y puiser l'allégresse des âmes vaillantes qui savent et qui veulent. Parce que l'effort non seulement doit se renouveler sans cesse, mais il doit être souple et joyeux pour harmoniser notre vie morale, et nous permettre, suivant le précepte, de tenir et de durer...

MAGALI.

UN PETIT BELGE

M. Paul Flat nous rapporte ces émouvantes impressions d'une dame, au cours d'une visite à l'un des hôpitaux militaires de le Côte d'Azur.

"Après un bref arrêt devant certains lits, où la gravité d'état de leurs occupants m'interdit toute conversation, me voici devant un jeune Belge, un enfant de dix-huit ou dix-neuf ans, à la figure sérieuse et grave, dont les contractions, difficilement réprimées, décèlent la continuité des souffrances. Il a eu le bras déchiré par un éclat de shrapnell, et les pansements, difficiles à faire, sont horriblement douloureux. J'observe au pied du lit, des livres, des images de piété..... et un chapelet enroulé à sa main gauche marque assez qu'il appartient à cette foi catholique, qui est la religion dominante des Flandres.

—Vous souffrez beaucoup, mon enfant, lui dis-je en le regardant clairement dans les yeux.

—Oh, oui, Madame, c'est affreux, surtout quand vient l'heure du pansement !

—Eh bien ! puisque vous êtes croyant, il faut offrir vos souffrances à Dieu.

—Oui, Madame...... vous avez raison, je les offre à Dieu...pour mon roi !

Il y avait je ne sais quoi d'inexprimable dans ces trois dernières syllabes, je ne sais quoi de grave et d'inspiré à la fois...

Après une pause de quelques secondes, mis en confiance, il me dit :

—Le connaissez-vous, mon roi ?

—Si je le connais ! Serais-je une Parisienne sans cela ?

—N'est-ce pas qu'il est beau ?

—Oui, mon enfant, il est beau! Déjà il l'était, quand, resplendissant de jeunesse et de bonheur, il descendait en voiture de gala notre avenue des Champs-Elysées pour assister aux fêtes officielles ! Mais combien plus beau aujourd'hui avec le sublime accent que ses glorieuses infortunes ajoutent à sa beauté !

Le visage du jeune blessé rayonnait, et je compris que sur sa blessure j'avais mis un baume salutaire.

PROPOS D'UN FRANCAIS

Suite de la page 1

Il y a quelques mois, une grosse gazette de la métropole, plus remarquable par le chiffre imposant de son tirage que par la sûreté de son jugement, s'était mis dans la tête de pourchasser les soi-disant "embusqués" français, et dans ce but, elle s'était tout bonnement octroyé pleins pouvoirs pour vérifier les papiers de tous les suspects. Sa campagne eut le sort qu'elle méritait: elle sombra dans le ridicule. Mais nous sommes dans un pays où le ridicule ne tue pas... Son crédit n'a pas baissé pour si peu,et elle distribue le mot d'ordre quotidien, comme par le passé, à des masses de braves gens. L'homme d'un seul journal ne voit que par son journal et devient incapable du moindre effort intellectuel; il ne discerne pas plus la gaffe de son journal que la poutre de son oeil.

Continuons donc de lire les journaux puisque, à vrai dire, nous ne saurions nous en dispenser; mais ne cessons jamais de les contrôler à la lumière de notre raison, demandons-leur compte de la façon dont ils s'acquittent de leurs fonctions et gardons notre indépendance. Sachons encourager ceux qui travaillent méritoirement à créer une saine opinion et à entretenir dans le peuple la vraie mentalité française; abandonnons à leur sort les indignes, les incapables et les marchands de papier.

UN FRANCAIS

Des combats nombreux ont eu lieu dans l'Artois, l'Argonne et l'Alsace. Le communiqué français signale plusieurs gains importants dans ces régions.

:-: PETITES ANNONCES CLASSIFIEES :-:

MEDECINS

Dr. J. BOULANGER, des Hôpitaux de Londres et de Paris, ex-interne de l'Hôpital de la Miséricorde de Montréal. Bureau et résidence: 152 Ave Jasper Est. Tél. 1032, Edmonton. 16-jne

Dr M. E. MacKAY, M.D.C.M. (McGill) F. B. C. S. Ed. F. A. C. S. Gradué de Londres, Liverpool Edimbourg. Résidence 11128, 88e Ave. Garneau. Tél. 3969. Bureau, édifice McLeod. 17-26

Dr W. B. CASSELS, Collège Médical de Toronto et Trinité, gradué des Universités d'Edimbourg, de New-York et de Chicago. Spécialiste pour les yeux, les oreilles, le nez et la gorge. Tél. 6815, 9927 avenue Jasper Est ancien No 268. 18-jno

Dr. J. C. SHARPE D. D. S., 15-16 Edifice Caltstock, Cinquième rue et avenue Jasper. Tél. 6202; heures de bureau de 9 h. à 5 h. Consultations le soir, sur rendez-vous. 27-12

Dr J. E. AMYOT, médecin-chirurgien, obstétrique, maladie des femmes. Heures de bureau: 10-12, 2-5, 7-9: Bureau 4 rue Elisabeth;au nord du Magasin Ramsey; Résidence, 415, Deuxième avenue S. O. Tél 2065 et 8435 29-26.

DENTISTES

Dr FRANK HUGHES, dentiste, suite 19-11, édifice du Crédit Foncier, coin de l'avenue Jasper et de la Troisième rue. Tél. 2287. 17-1a

Dr JOHN E. WIKINSON, dentiste, M.D.S., D. D.S., L.D.S. suite 3, édifice Alberta Loan, 656 Première Rue, Edmonton. 20—26

DR MORGAN, dentiste (anciennement à Boston et en Nouvelle-Ecosse) chambre 203, Edifice Williamson. 9818 Jasper, entre les avenues Jasper et Queen. De 9h. a m à 5h. p m Tél. 6819. 28-26

HOPITAUX PRIVES

NIGHTINGALE NURSING HOME pour les cas de maternité et les convalescentes. Les jeunes mères de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale. Taux raisonnables. Nurse McBride surintendante. 1227 avenue Peace, Edmonton. 17-1a

VETERINAIRES

Docteurs CAIRNS & McCORD, vétérinaires, bureaux et infirmerie, 215 Avenue Queen, Tél. 2811, Dr T. F. Cairns, tél. privé 1235; Dr F. A. McCord, tél. privé 2880. Edmonton, Alta. 19-26

AVOCATS ET NOTAIRES

GEORGE W. MASSIE, avocat, avoué et notaire. Chambre 525, édifice Tegler, Edmonton, Alta. 18—1a

COGSWELL & WELLS, avocats, avocats et notaires, E. B. Cogswell et Wm. A. Wells, 206 édifice du C. P. R., Edmonton, Alta. 18-1a

COMPTABLES

BLYTHE, BALDWIN & DOW, comptables assermentés, auditeurs, liquidateurs, syndics, etc. Tél. 1474, Edifice Jackson, Ave Jasper Est. Edmonton. 19—1a

ANDREW H. ALLAN, Auditeur, comptable, liquidateur chambre 30, Edifice Gariépy. Tél. 1347, Edmonton. Mr. Allan est un Quebecois, parlant français aussi bien qu'anglais.

STENOGRAPHES

ECOLE PARTICULIERE DE DANSE de J. P. Sullivan. Valses, Two Step, Three Step, Scottische et Menuet français. On garantit aux élèves qu'ils apprendront ces danses en deux semaines, dans le cas contraire on leur rend leur argent. On fait usage du piano pour chaque leçon. Studio: Coin de la 102ième rue et du boulevard McDonald. (Ancienne adresse, Deuxième rue et Avenue du Collège), 1 bloc au sud de la Jasper. Cours donnés à toute heure. Téléphonez 6524, après 7 h. p.m. 19—1a

MECANICIENS

PROPRIETAIRES D'AUTOS, venez nous voir pour cette capote trouée; nous manufacturons et réparons les capotes d'autos et les housses de sièges, les coussins, etc. Richier Auto Top Company, 9530 Avenue Jasper. Tél. 6056. 19—1a

PROFESSEURS DE MUSIQUE

JOHN THOMPSON, licencié du collège de violonistes de Londres, proresseur de violon. On prépare les élèves pour les examens de l'Académie Royale. Tél. 4630. On accepte engagement pour bals, etc. 10419, Ave Fraser, Edmonton. 18—1a

ORCHESTRE BARKER — L'orchestre le plus nombreux et le plus en vogue pour les bals, à Edmonton. Tél. 1663, 61 rue Clara. 19-1a

CONSERVATOIRE de musique British American, piano, violon, mandoline, studios, 672 Namayo Avenue. 27-26

AGENTS FINANCIERS

THE IMPERIAL AGENCIES. Hon. P. Ed. Lessard, président; A. Boileau, directeur-gérant, 222 Jasper Est. Tél. 4322. Prêts d'argent, achat et vente de propriétés foncières, assurances pour le feu, la vie, les orages, les accidents, la grêle, le détail, etc. PP

SERVICE CIVIL

DE JEUNES HOMMES sont demandés pour les positions du service civil. Salaires de $860 à $1500, avec promotion à des situations plus importantes. L'éducation ordinaire de l'école est une préparation suffisante. Vous pouvez préparer les examens chez vous, sur la ferme ou en ville. Taux spéciaux pour les étudiants commençant dès maintenant à préparer les examens de novembre prochain qui seront tenus à Edmonton, Calgary, Regina, Vancouver, etc. Demandez le livre explicatif et tous les renseignements à Mrs. H. F. Mullette, graduée de l'Université de Londres, Ang. Spécialiste pour Service Civil, 10623, 73e Ave. Strathcona. 18—26

FLEURISTES

SUPERBES PLANTES et magnifiques fleurs coupées; bouquets pour mariages et décorations floréales. Walter Ramsay, fleuriste, Serres, Edmonton. 21-1a

ECHANGES

A ECHANGER, lots dans différents endroits pour ferme libre de toute redevance. Pourrait donner un certain montant comptant. S'adresser au "Courrier de l'Ouest" pour plus amples informations.

VICTROLA. — On demande à échanger un lot de ville pour un "Victrola." Pierre Dubord, Box 98, Edmonton.

ECHANGE. — Annonceur possède lots de ville à Athabasca Landing, titre clair, qu'il désire échanger pour quart de section. A. Brelau, casier 1087. Edmonton.

ON ECHANGERAIT deux bons lots situés à Morinville (évalués $500) contre une paire de chevaux. On échangerait également de bonnes fermes en valeur contre des lots vacants situés à Edmonton. S'adresser à Cox & Murdoch, 720 Edifice Tegler, Edmonton. Tél. 2461.

TERRES A VENDRE

A VENDRE — Belles terres à Lamoureux — Trois quarts de Sections, Township 56 Rg. 22, Section 36 — à vendre à $15.00 l'acre, conditions faciles. S'adresser à A. Boileau, Casier 1087, Edmonton.

TERRE AVANTAGEUSE, 160 acres, située près d'une école catholique et d'un petit lac, à 3 milles de l'église, où réside un prêtre, à vendre pour $1800, dont $600 comptant et la balance à un et deux ans. 8% d'intérêt. S'adresser à M. le Curé de Brosseau ou à M. L. Girard, à Brosseau, Alta.

REGION DE CAMROSE, 160 acres de superbe terre noire; tout clôturé, petite maison de bois rond; prix $13.50 l'acre, $500 comptant, versements faciles. Si vous désirez une petite ferme vous ne sauriez trouver mieux. Ernest Phillips, 309, Edifice du C. P. R., Tél. 6957, Edmonton.

OFFRES D'EMPLOI

ON DEMANDE — Un jeune homme ou une jeune fille connaissant la sténographie dans les deux langues. S'adresser par lettre écrite à la main au "Courrier de l'Ouest," boîte 98, Edmonton.

NOUS AVONS BESOIN de nombreuses servantes pour la ville et la campagne. Gages de $8 à $20 par mois. Nous fournissons la main-d'oeuvre nécessaire aux cultivateurs. Reliance Employment Bureau, 119 rue Rice, Edmonton. Tél. 6335, Austin G. McKitrick. 20—1a

VENTES ET ACHATS
Articles divers

Bon piano droit, meuble noyer, en très bonnes conditions, est offert pendant quelques jours à $175.00 comptant. Gramophone Victor avec certain nombre de bons disques, $25.00. Nous vendons les pianos et players Gerhard, Heintzman et New Scale Williams. Jones & Cross, 534 première rue, en face l'église Méthodiste McDougall. Téléphone 4746.

DIVERS

CORSETS SPIRELLA—Les lignes droites donnent le confort, les baleines sont garanties ne pas rouiller ni se casser, durant un an. Une corsetière expérimentée se rend à domicile sur demande. Mrs. M. A. Russell, principale école scientifique de corsetage, chambre 4, Edifice Heiminck, Jasper Ouest, de 12 a.m. à 6.30 p.m., le samedi de 9 a.m. à 10 p.m. Tél. 2869. 20 1a

GRAINES DE SEMENCE de tous genres pour fermes et jardins, spécialement adaptées au climat de l'Alberta. Pour les semences qui germent voyez The Northern Seed & Feed Co., Ltd., coin des rues Rice et McDougall, en face le bureau de poste. Tél. 1884. 20-26

DIVERS

N. L. GERRY, distribution de circulaires, dressage de vitrines, etc. Demandez nos prix. Pas de tâche trop petite, pas de tâche trop grande. Tél. 5635, 102 Edifice Bradburn-Thompson, Première rue, Edmonton, Alta. 20-26

FAITES ENCADRER artistiquement cette gravure (prix de guerre) et rendez vorte intérieur plus attrayant; développement et impressions de photos pour amateurs. Bobines, 10c, impressions 5c chaque; attention spéciale aux commandes par la poste. The Great West Art & Frame Co., 148, rue Rice, en face l'Edifice McLeod. 17-26.

TAPISSIERS—G. Salter & Co., tapissiers et ébénistes, réparations de meubles, emballage et expédition de meubles. Téléphone 4654. 10757, Avenue Jasper. 30-26

SALON DE COIFFURE

MADAME GAY RAYMOND, coiffure pour dames shampooing, manicure, etc., à prix modérés. Faites l'essai de notre traitement 7, 8, et 9 Edifice Caltistock, avenue Jasper Ouest. Tél. 1478. 27-26

MARCHANDS DE SECONDE MAIN

SHAW & CO., la maison de confiance pour l'achat et la vente de vêtements et mobiliers de seconde main. Notez la nouvelle adresse, 342 Ave Namayo. Tél. 6635. 18-1a

ABONNEZ-VOUS AU COURRIER DE L'OUEST, $1.00 PAR ANNEE.

Terre et magasin à vendre. On vendra dans de bonne conditions une demi-section de terre améliorée, située à 4 milles de la station de Pickarville, ainsi que magasin, boutique de forge, chevaux, bêtes à cornes, machines agricoles, etc., etc. S'adresser: The Pioneer Store, Pickardville, Alberta.

15 J. 6 T

Ferme à Vendre, à Louer à Bail, ou à Exploiter autrement

Premièrement: N.E. 12-56-12, Ouest 4ème M. Quart de section à Brosseau, à deux milles et demi du village, à trente-cinq milles de Végreville. Maison d'école à 3-4 de mille. Trente acres cassées. Maison 20 x 22. Grange, puits, boutique de forgeron, étable, etc., etc. Cinquante acres sont clôturées. Récolte possible, 125 acres en blé et avoine, etc., et le reste en foin. **PRIX, $1.500 COMPTANT.**

Deuxièmement: N.O. 12-56-12 Ouest 4ème M. Quart de section Nord-Ouest, exactement voisine de la précédente, quarante acres cassées. Maison finie et prête à être habitée, grandeur 30 x 36, grand puits de soixante pieds de profondeur, grange et hangar, grande étable, etc. Cinquante acres clôturées. Récolte possible, 150 acres en blé ou avoine et le reste en foin. **PRIX: $1,500 COMPTANT.**

Il serait avantageux à un bon fermier qui connait bien la culture et l'élevage des bestiaux, l'industrie laitière et les porcheries, d'acheter toute la demi-section — 320 acres — car le "mixed farming" est chose plus lucrative encore ces années-ci que la seule culture du blé, bien que celui-ci, à cause de la guerre, ait presque doublé de prix. Un beau grand lac se trouve à l'extrémité sud de cette demi-section, chose nécessaire à un éleveur de quelque importance.

Comme cette demi-section n'a pas été cultivée depuis six ans, et que les bâtisses se détériorent graduellement à cause de l'inoccupation, le propriétaire, à défaut d'acheteur, consentirait à louer cette ferme à bail pour trois ou cinq ans, et même à la prêter pendant une période moindre pour l'équivalent du montant des taxes annuelles. **S'ADRESSER AU DOCTEUR A. BLAIS, EDMONTON, ALBERTA.**

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE DANS LA SASKATCHEWAN

Suite de la première page

Armé de ce plaidoyer du principal organe des libéraux de l'Ouest, le leader de l'opposition conservatrice à la Législature de Régina, M. Willoughby, fonça sur l'amendement proposé par le ministère. Appuyé de quelques vaillants champions des "libertés britanniques", il dénonça cette tentative "d'introduire un système de bilinguisme" dans la province.

Le premier ministre fit une piètre résistance. Il protesta de toutes ses forces contre la suggestion qu'il pût même songer à mettre le système d'enseignement bilingue en opération. Ces protestations ne sont-elles pas incroyables, en pays censément civilisé, alors que les plus hautes autorites pédagogiques de l'Empire britannique ont proclamé à l'unanimité, il y a plus de quatre ans, que cette méthode est la seule rationnelle, la seule qui produise des résultats satisfaisants dans tous les pays où plusieurs langues sont parlées ? M. Scott, appuyé par M. Turgeon, s'évertua à prouver que son texte se bornait à "clarifier la loi". "Je ne veux pas que la loi soit clarifiée", riposta brutalement M. Willoughby. Et le ministère retira sa proposition.

Cette reculade est d'autant plus significative que le premier ministre venait de faire preuve d'une énergie très marquée dans la poursuite de son programme anti-alcoolique. Elle est d'autant déplorable que M. Scott est peut-être, de tous les hommes publics du Canada anglais, l'un des plus éclairés et des mieux disposés à l'endroit des Canadiens-français.

Du reste, cette capitulation n'a pas désarmé les Boches ou plutôt les buffles de la prairie. Un nommé Wylie et un certain Bradshaw continuèrent à faire entendre leurs mugissements. Le premier somma les ministres de faire appliquer avec la dernière rigueur la règle qui interdit l'usage à l'école de toute autre langue que l'anglais avant trois heures de l'après-midi. L'autre suggéra de supprimer tout enseignement des langues étrangères, à l'exception du français. "Il n'y a pas de nécessité, dit-il, d'enseigner à un enfant sa langue maternelle durant une heure." Il raconta avec indignation que des contribuables allemands s'étaient rebiffés parce que l'instituteur obligeait leurs enfants à chanter des "chants patriotiques anglais". "Cet instituteur s'efforçait simplement d'inculper aux enfants l'esprit de loyauté et la vénération pour le drapeau."

Que l'on rapproche de cette observation naïvement britannique le souvenir de cet instituteur des environs de Sainte-Catherine, dans l'Ontario, fouettant un petit Américain qui refusait de chanter le God save the King, et l'on se convaincra que le Canada anglais n'aura bientôt plus rien à envier, même dans les procédés, aux prussianisants de la Posnanie et de l'Alsace.

* * *

Sans doute, jusqu'ici, les gouvernants des provinces de l'Ouest, sans accorder aux Canadiens-français la plénitude de leurs droits historiques et constitutionnels, ont fait une légère distinction entre eux et les immigrants étrangers. Ils n'ont pas encore réduit tous les droits à la seule mesure de force brutale que suggérait bénévolement un ancien ministre du cabinet Laurier, pour justifier l'abolition de la langue française comme langue officielle de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Mais des incidents comme ceux qui viennent de se produire à Edmonton et à Régina devraient suffire à ouvrir les yeux de tous les Canadiens-français que n'aveuglent ni l'esprit de parti ni le servilisme répugnant des gazettes vendues aux influences anglicisatrices. Les menaces proférées contre les Canadiens-français d'origine étrangère visent nos compatriotes autant que les Allemands et les Ruthènes. Dans l'Ontario, je l'ai démontré, l'enseignement et l'usage de l'allemand à l'école sont plus tolérés par l'Etat que l'usage et l'enseignement du français. Dans le Manitoba, partisans et adversaires du système bilingue ne font aucune distinction entre le français et les langues étrangères.

Que les libéraux de l'école de la Free Press triomphent au Manitoba, que les conservateurs dirigés par M. Michener dans l'Alberta et par M. Willoughby dans la Saskatchewan fassent prévaloir leurs opinions, et la lutte pour la conservation du français sera aussi aiguë dans les trois grandes provinces agricoles de l'Ouest qu'elle l'est aujourd'hui dans l'Ontario.

C'est ce qu'avait bien compris le grand apôtre des nationalités, Monseigneur Langevin : aussi apporta-t-il le même zèle apostolique, le même patriotisme éclairé, à protéger les droits naturels de ses ouailles polonaises, ruthènes ou allemandes qu'il mit à défendre les droits constitutionnels de ses nationaux. Il était profondément imbu de la vérité de cet axiôme que l'un des représentants des Acadiens, M. Landry, opposait en 1890 aux premières tentatives d'anglicisation: "Une injustice à un seul est une menace à tous".

* * *

Les anglicisateurs de l'Ouest ne désarmeront pas tant qu'ils n'auront pas été matés. Et ils ne seront matés, tout l'indique, que par l'union de tous les groupes non-anglais qui n'entendent pas se laisser saxoniser. Aux timorés que cette proposition pourrait effaroucher, il suffit de rappeler qu'en ceci nous ne faisons que donner à la résistance à l'anglicisation du Canada le mot d'ordre qui rallie les petites nations de l'Europe dans la lutte contre la germanisation du vieux monde. C'est par ce cri de ralliement qu'on appelle les Canadiens à la "guerre sainte" contre la "tyrannie teutonne" en Europe. La tyrannie saxonne n'est pas plus justifiable au Canada que la tyrannie teutonne en Europe. La résistance à l'une est aussi légitime que la résistance à l'autre.

Plus la pensée des anglicisateurs se dévoile et s'accentue au Canada, plus l'analogie des situations s'affirme.

En lisant l'article de la Free Press que je viens de citer, et un autre du même journal, en date du 16 juin, dirigé contre les instituteurs ukraniens du Manitoba et leurs défenseurs, je croyais entendre, traduits dans un langage plus grossier, les arguments que me présentait, l'an dernier, le Prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres, pour expliquer la politique de son gouvernement à l'égard des Danois, des Polonais et des Alsaciens. Je dois à la stricte vérité de dire que le diplomate allemand exposait sa thèse avec infiniment plus de largeur d'esprit et beaucoup moins de morgue brutale que nos "champions des libertés britanniques." "Et puis", ajoutait-il, "n'oubliez pas que ni les Danois, ni les Polonais, ni les Alsaciens ne peuvent invoquer pour leur langue les garanties constitutionnelles qui protègent au Canada les droits des Canadiens-français." Notez bien que ces garanties, il les connaissait sans que je lui en eusse parlé.

S'il ne s'agissait de la défense de droits graves et sacrés, ne serait-ce pas d'un comique intense qu'il fallût aller à Londres recueillir des lèvres du représentant de la "tyrannie prussienne", de la "barbarie teutonne", la reconnaissance de notre droit à la conservation de la langue française, que nous contestent brutalement les trois-quarts des interprètes de la "pensée et des aspirations britanniques" au Canada ?

Après tout, Mgr Latulipe n'a pas tort de les appeler "nos Boches". Sa Grandeur n'a pas même hésité à comparer les uns et les autres—Boches de Prusse et Boches d'Ontario—aux esprits infernaux. Si l'on songe à la suprême injustice de leurs procédés, à tout le mal qui résulterait de leur triomphe, la comparaison, même poussée jusque-là, ne paraît pas excessive. En tout cas, "les nôtres"—Boches ou diables—sont assez détestables pour nous inspirer la détermination de ne désarmer que le jour où nous les aurons "boutés hors nos écoles" comme les bons gars de France ne se reposeront que le jour où ils auront bouté les "Teutons hors les Gaules. C'est ainsi que nos ancêtres communs en usèrent, pour le plus grand bien du monde, avec les meurtriers de Jeanne d'Arc, dignes ancêtres des bourreaux de l'Acadie et des proscripteurs du verbe de France. "Honni soit qui mal y pense".

Henri BOURASSA.




SOYEZ BIEN ET VIGOUREUX
CHASSEZ LA MALADIE DE LA MAISON

Toutes les maladies proviennent de l'incapacité du sang de supporter les attaques des microbes. L'Oxygène est l'agent revivifiant du sang. Il est absorbé normalement par les poumons et les membranes. Si ceux-ci sont incapables d'agir normalement, le sang perd son pouvoir purifiant.

OXYDONOR

fait abondamment absorber au corps l'oxygène de l'air, ainsi revivifiant le sang, et le rendant capable de supporter et combattre les ravages de la maladie. Oxydonor est solide, facilement transporté, et toujours prêt à être employé en aucun temps et en aucun lieu.

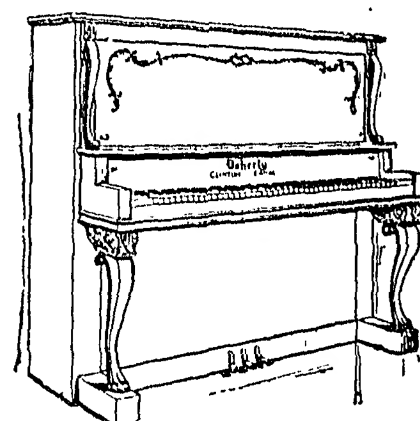
Les religieuses de Jésus-Marie, Sillery, P. Q., écrivent:—"Il nous fait plaisir de vous dire que depuis qu'Oxydonor est connu ici, nous nous en servons avec le plus grand succès pour bronchite asthmatique, rhumatisme, dyspepsie, insomnie, maux de gorge de toutes sortes, et il a même fait disparaître le goître (grosse gorge)."

Ecrivez pour avoir nos livres gratuits.

Méfiez-vous des imitations. Le véritable Oxydonor porte le nom de l'inventeur "Dr. H. Sanche" gravé dans le métal.

DR. H. SANCHE & CO.,
364, rue Ste Catherine Ouest, Montréal.
J.-15-22 26

PIANOS
ET PIANOS PLAYERS
A VENDRE



Provenant directement de la manufacture, garantis pour 10 ans.
ACAJOU OU NOYER NOIR
Derniers modèles
Prix livré à la gare la plus rapprochée de votre domicile en Alberta
$250.00
"PIANOS PLAYER" AVEC LES AMELIORATIONS LES PLUS RECENTES.
PRIX $500.00
livré chez vous
Agent manufacturier
A. E. VOYER
10018 106ème rue
EDMONTON, ALBERTA

ABONNEZ-VOUS AU COURRIER DE L'OUEST $1.00 PAR ANNEE.



Tarifs d'été pour l'Est Canadien

Ces tarifs sont en vigueur depuis le 1er juin et s'appliquent aux voyages dans les provinces d'Ontario, Québec, Maritimes, Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve.

Pour certains Etats de l'Est les tarifs entreront en vigueur le 25 juin.

Privilèges d'arrêt—Choix de route
Trajet direct par Winnipeg, St-Paul et Chicago ou via les "Grand Lacs", la "route d'été" pour tous les points à l'est.

Le train "Daily Limited" quitte Edmonton à 8.30 a. m. et arrive à Winnipeg, le jour suivant à 2.25 p. m., "une heure commode", correspondances assurées pour tous les points au sud et à l'est.

Service confortable et à l'heure
A partir du samedi 19 juin, l'"Express des Grands Lacs" quittera Winnipeg à 10.30 p.m., les mardis, jeudis et samedis, assurant une correspondance directe avec les vapeurs de la Compagnie Northern Navigation, "Huronic", "Hamonic" et "Noronic", qui partent de Fort William, les vendredis, dimanches et mercredis, pour Sarnia, Ontario, où une correspondance directe est établie avec le train "Grand Trunk Boat Special", qui arrive à Toronto à 1.10 p. m.

Le train "Campers Weel-End Special", desservant Wabamun, Fallis et Seba, quitte Edmonton, le samedi à 1.30 p. m., revenant le lundi: départ de Seba à 7.10 a. m., arrivée à Edmonton à 9.30 a. m.

J. F. PHILP,
Agent des voyageurs pour la ville
153 Avenue Jasper Est Tel. 4057
et
TIPTON INVESTMENT CO.
10428 Ave. Whyte Tel. 3011
j. n. o.

BANQUE D'HOCHELAGA

90 BUREAUX ET SUCCURSALES AU CANADA

Capital autorisé, $4,000,000. Capital réservé, $3,700,000
Capital payé $4,000,000.

Escompte les billets de commerce.
Alloue l'intérêt, au plus haut taux courant, sur les dépôts de $1 et plus faits au Département d'épargne. Tous dépôts peuvent être retirés à volonté, sans avis.
Vend des "Money Orders" et des traites sur les pays étrangers.
Emet des Mandats de Voyage et des Lettres de Crédit Circulaires, pour les voyageurs, payables par ses Correspondants dans toutes les parties du monde. Ces Mandats et Lettres de Crédit Circulaires sont émis directement par la succursale d'Edmonton, et peuvent être livrés sur demande sans aucun délai.

BUREAUX: à Edmonton, Alta., Jasper et 3ème Rue.

ALEX. LEFORT, Gérant.

COSTUMES ET MANTEAUX D'AUTOMNE POUR DAMES

—Nous venons de recevoir cent nouveaux costumes d'automne pour dames et jeunes filles ; ces costumes ont été disposés avec goût afin que le choix de nos clientes soit rendu facile et agréable.

—Les prix de ces costumes varient de **$16.50** à **$35.00**, les manteaux valent de **$9.50** à **$30.00**.

—La qualité est comme toujours, insurpassable. Nous invitons cordialement toutes les dames à venir examiner ces nouveaux costumes et manteaux.

HUDSON'S BAY COMPANY
EDMONTON, ALBERTA

CANADIAN PACIFIC

Prix réduits de transport et bon service pour

L'EXPOSITION DE SASKATOON

3 AU 6 AOUT 1915

Prix d'un billet simple pour le voyage aller-et-retour
de toutes les gares du réseau en Alberta et en Saskatchewan

BILLETS BONS POUR L'ALLER DU 2 AU 5 AOUT
LIMITE DE VALIDITE POUR LE RETOUR 9 AOUT

Pour plus amples renseignements s'adresser aux agents des billets ou écrire à

R. DAWSON,
Agent des Voyageurs pour le district
CALGARY

THE SOMMERVILLE HARDWARE
COMPANY, LIMITED

638 Premiere Rue — Edmonton, Alberta

LA SAISON DE LA CHASSE OUVRIRA BIENTOT

Nous avons l'assortiment le plus considérable dans l'Ouest Canadien, de tout ce qui vous est nécessaire pous vous livrer à ce sport royal.

NOS PRIX SONT MODERES

Nous sommes en mesure de vous donner toute satisfaction.

10-22-3m

TELEPHONE 1747

JACKSON BROS.

Joailliers et Horlogers Experts.

235 AVE JASPER E. — EDMONTON, ALTA.

Nous émettons des Licences de Mariages. La plus ancienne maison d'Alberta.

CHRONIQUE LOCALE

La journée dè lundi dernier a été la plus chaude de l'année, qui ait été enregistrée depuis le début de l'été. Le thermomètre a atteint 80 degrés à l'ombre.

—o—

LISTE DES ELECTEURS D'EDMONTON

La liste des électeurs de la ville d'Edmonton, pour 1915, vient d'être publiée et a été affichée dans divers endroits publics.

Nous invitons nos lecteurs à prendre immédiatement connaissance de cette liste afin de se rendre compte si leur nom y apparait. Au cas contraire, ils pourraient en réclamer l'inscription immédiate en s'adressant avant le 14 août au bureau des Commissaires de la ville.

NOTRE EXPOSITION

C'est la semaine prochaine, du 9 au 14 août qu'aura lieu notre exposition annuelle.

Tout fait prévoir que le succès en sera énorme. Le côté "agricole" a été l'objet d'une soigneuse préparation, et les cultivateurs sont tout spécialement invités à venir se rendre compte de l'importance de plus en plus grande que prend la science agricole au milieu des attractions variées de notre exposition. Nos deux bataillons, le 66e et le 63e, prendront part au programme, par l'exécution d'intéressantes manoeuvres militaires.

Les meilleures écuries de courses de l'Ouest et de la Côte du Pacifique ont envoyé des chévaux pour disputer les courses qui offrent toujours un attrait si considérable.

Pour peu que la radieuse température, dont nous jouissons actuellement se maintienne durant la semaine prochaine, il est aisé de prévoir qu'une foule immense se rendra au parc de l'exposition du 9 au 14 août.

—o—

NOUVELLES MILITAIRES

(Communiqué)

Tous les hommes de langue française de notre ville (Canadiens-français, Français et Belges) sont informés que, par ordre supérieur, le capitaine commandant la Compagnie Franche d'Alberta a reçu instructions de réunir immédiatement tous les membres de cette Compagnie et de procéder à l'enrôlement de tous ceux qui désirent y appartenir, dans le but de se joindre à la "Legion of Frontiersmen and City Home Guard" et de pratiquer l'entrainement au service militaire.

En conséquence tous les volontaires, membres ou non de la Compagnie, sont priés de se réunir aux bureaux de la "City Home Guard", Edifice Alexandra, Avenue Howard, samedi prochain, 7 août, pour assister à l'assemblée qui aura lieu de 3 à 5 heures de l'après-midi. Les enrôlements seront acceptés à cette réunion, de même que les jours suivants.

H. J. MUNTON,
Commandant la "Legion of Frontiersmen"

E. THIROUX,
Capitaine de la Compagnie Franche de l'Alberta.

Durant le mois de juillet il a été pris 386 homesteads au bureau des Terres Fédérales d'Edmonton.

—o—

M. J. E. Lepage, agent du transport des marchandises de l'Intercolonial, vient d'être promu agent de division pour les marchandises et agent de district pour le service des voyageurs sur ce chemin de fer. M. J. E. Lepage fait partie du personnel de l'Intercolonial depuis douze ans, il est le frère de M. S. Lepage, ingénieur civil, d'Edmonton.

—o—

L'HON. CASGRAIN DANS L'OUEST

L'hon. Chase T. Casgrain, ministre des Postes, accomplit actuellement un voyage d'inspection dans l'Ouest. L'hon. Casgrain, qui était à Régina au début de la semaine, doit également se rendre dans notre ville.

—o—

LES ELECTIONS PROVINCIALES AU MANITOBA

Les élections provinciales du Manitoba auront lieu le 6 août. Les nominations des candidats ont eu lieu vendredi dernier. Il y a lutte dans chaque comté de la Province.

—o—

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Moïse Julien, de Montréal; le défunt était le père de notre concitoyen bien connu M. Joseph Julien.

Nous offrons nos condoléances les plus vives à la famille Julien.

L'hon. P. Ed. Lessard est parti pour l'Est Canadien et sera absent pendant un mois. M. Lessard se rendra jusqu'à l'embouchure du St-Laurent.

—o—

M. T. Alban Laférière, agent d'immigration du Gouvernement Canadien, à Manchester, N. H., est arrivé dans notre ville et descendu au Château MacDonald. M. Laférière se propose de visiter les différentes régions de colonisation du Nord d'Edmonton, Rivière La Paix, Grande Prairie, etc., avant de repartir pour l'Est.

—o—

NOUVELLES REGIONALES

JOUR DE FETE A JEFFREY, ALTA.

Les paroissiens de Clyde, d'accord avec leur dévoué Curé, munis de la permission de Mgr l'Archevèque, avaient décidé de fêter solennellement pour la première fois, le jeudi 22 juillet, l'aimable Patronne des Canadiens : le Bonne Sainte Anne. Un lieu bien choisi devait servir comme cadre au déroulement des cérémonies que comporte toujours une station de pélerinage suivie souvent, comme partie accessoire, de pique-nique et de divertissements populaires.

La famille Parent de Jeffrey mit à la disposition des pélerins la partie la plus pittoresque de sa propriété. La rivière Rouge d'Alberta, mieux nommée la petite Vermillon, arrose de ses eaux rapides la sinueuse vallée qui encadre son gracieux lit bordé de plantes aux senteurs sauvages, ainsi que d'arbustes flexibles qui inclinent leurs branches feuillues jusqu'à la claire surface du courant.

C'est dans ce site charmant, invitant au calme et au recueillement que notre bonne Aïeule du Ciel devait voir se rassembler un grand nombre de ses petits-enfants.

Dès la veille, des voitures "express" amènent des parents et des connaissances de la famille, et dès le matin du jeudi, malgré l'orage formidable qui a éclaté pendant la nuit précédente, on voit arriver de loin, venant de Clyde, d'Edison, de Dunrobin, de St-Emile, des gens à pied, d'autres en voiture, tous joyeux et rassurés sous le beau soleil qui s'est levé radieux et semble promettre aux voyageurs que leur confiance en la Bonne Sainte Anne ne sera pas déçue.

A neuf heures, déjà, pour la première messe basse, une trentaine de communiants se pressent à genoux sur l'herbe, devant la petite tente qui abrite un autel improvisé sous de grands arbres donnant de l'ombre à profusion. Tous nos gens se sont confessés le matin et sont heureux d'accomplir tout d'abord ce premier point du programme de la fête.

A onze heures, grand'messe en plein air, chantée par le R. P. Huet, curé de Tawatinaw et de Clyde.

Un bon harmonium prêté par un voisin soutient un choeur d'une demi-douzaine de voix d'hommes, entonnant à pleine voix le kyrie de la Messe Royale. C'est vraiment impressionnant, et pour la première fois, peut-être, que sur les bords de cette rivière retentirent les échos de chants religieux, l'on se sent transporté par le souvenir vers ces autres sanctuaires, depuis longtemps célèbres de Ste-Anne du Lac, des Chênes, de Beaupré et même d'Auray.

Après l'Evangile, un prêtre du Sacré-Coeur d'Edmonton, confrère du R. P. Huet, donne en Anglais puis en Français le sermon de circonstance. Il raconte comment la dévotion à la Bonne Ste-Anne s'est implantée sur le sol Canadien, comment elle y a en quelque sorte pris racine, au milieu d'un peuple déjà glorieux et dont l'héritage doit être la part même de Dieu: sa Foi, Son Honneur, ses libertés catholiques.

Pendant le chant du Credo, M. Israël Fortier et Melle M. Louise Aquin font la quête. Pendant l'offertoire, retentissent le refrains populaires à Ste-Anne, chantés par les hommes de la chorale auxquels se joignent les assistants qui atteignent maintenant le nombre de cent cinquante.

Après la grand'messe, les familles se retrouvent au bord du bois, près de la rivière, sur des tas d'herbe fauchée où l'on se réunit comme autour d'une table de famille. Chacun consomme avec appétit les provisions de bouche qu'il a apportées.

A deux heures, se fait la bénédiction de la rivière avec l'immersion dans ses eaux de la statue de Ste-Anne, pendant que l'on chante des hymnes et des cantiques appropriés à la circonstance. On se rassembleencore pour la Vénération d'une des reliques de la Sainte et il est trois heures et demie quand les gens les plus éloignés songent à appareiller leurs attelages pour regagner leurs pénates.

D'autres continuent de prendre part aux divertissements qui ont été ajoutés comme compliment au programme de la journée. Les vieilles chansons canadiennes, de l'Est ravivent de joyeux souvenirs d'antan et font oublier un instant les grandes misères présentes.

Mais le temps s'écoule vite et chacun se dit au-revoir en échangeant les impressions de cette belle journée.

Tous n'ont qu'un même regret et qu'un même désir : le regret de n'avoir pas su plus tôt que la fête s'organisait si bien, le désir de revenir l'an prochain plus nombreux encore faire une fête plus grande s'il est possible.

UN PELERIN

—o—

GREENSHIELDS, ALTA.

M. H. Menier a fait l'acquisition récemment d'une demi section de terrain, lequelle ajoutée à ce qu'il possède déjà lui fait un beau domaine de 800 acres, dont 500 seront en culture au printemps prochain. Nous souhaitons bon succès à M. Menier dans son importante entreprise agricole.

La Compagnie Girard et Chartier serait sur le point d'être dissoute, les affaires de ces Messieurs ayant été excellentes, chacun se retirera avec une jolie somme en banque, après l'achèvement de leur contrat. M. Girard, dont la santé est précaire depuis quelque temps, prendrait un repos mérité.

Tout fait prévoir que nous aurons une récolte très abondante cette année.